



**Conditions de participation
Swiss Loppet
2026**





Table des matières

1. Dispositions générales	3
1.1 Participation	3
1.2 Communication	3
2. Classement de la Swiss Loppet	3
2.1 Catégories.....	3
2.2 Classement par points.....	4
2.3 Notation	5
2.3.1 Classement intermédiaire	5
2.3.2 Classement final.....	5
2.3.3 Résultats radiés.....	5
2.4 Distinction	5
3. Swiss Loppet Finisher:in	5
4. Swiss Loppet Gold Member.....	5
4.1 Condition préalable	5
4.2 Distinctions.....	5
5. Swiss Loppet Member.....	6
5.1 Condition préalable	6
5.2 Distinctions.....	6



1. Dispositions générales

1.1 Participation

Pour participer à la Swiss Loppet, il faut être âgé d'au moins 16 ans (l'année de naissance compte) et être domicilié en Suisse ou une affiliation à Swiss-Ski.

Il n'y a pas d'inscription générale à la Swiss Loppet. Les personnes qui souhaitent participer à la Swiss Loppet le confirment lors de l'inscription à l'une des courses populaires faisant partie de la Swiss Loppet en cochant la case prévue à cet effet.

Pour figurer dans le classement final, il faut avoir participé à au moins deux compétitions.

Les athlètes des cadres de Swiss-Ski ne sont pas pris en compte dans le classement de la Swiss Loppet.

1.2 Communication

En s'inscrivant à la Swiss Loppet, le/la participant(e) accepte d'être contacté(e) par Swiss-Ski. La communication comprend des e-mails de félicitations après une course accomplie, une newsletter sur la série Swiss Loppet, d'éventuels prix à gagner par tirage au sort ainsi que d'autres informations sur la série.

2. Classement de la Swiss Loppet

2.1 Catégories

La répartition des catégories est la suivante pour les courses de la Swiss Loppet :

Catégorie	2026	2027	2028	2029	2030
Juniors Femmes	2006 - 2009	2007 - 2010	2008 - 2011	2009 - 2012	2010 - 2013
Femmes	1996 - 2005	1997 - 2006	1998 - 2007	1999 - 2008	2000 - 2009
Femmes D1	1991 - 1995	1992 - 1996	1993 - 1997	1994 - 1998	1995 - 1999
Femmes D2	1986 - 1990	1987 - 1991	1988 - 1992	1989 - 1993	1990 - 1994
Femmes D3	1981 - 1985	1982 - 1986	1983 - 1987	1984 - 1988	1985 - 1989
Femmes D4	1976 - 1980	1977 - 1981	1978 - 1982	1979 - 1983	1980 - 1984
Femmes D5	1971 - 1975	1972 - 1976	1973 - 1977	1974 - 1978	1975 - 1979
Femmes D6	1966 - 1970	1967 - 1971	1968 - 1972	1969 - 1973	1970 - 1974
Femmes D7	1961 - 1965	1962 - 1966	1963 - 1967	1964 - 1968	1965 - 1969
Femmes D8	1956 - 1960	1957 - 1961	1958 - 1962	1959 - 1963	1960 - 1964
Femmes D9	1951 - 1955	1952 - 1956	1953 - 1957	1954 - 1958	1955 - 1959
Femmes D10	1946 - 1950	1947 - 1951	1948 - 1952	1949 - 1953	1950 - 1954
Femmes D11	1941 - 1945	1942 - 1946	1943 - 1947	1944 - 1948	1945 - 1949
Femmes D12	à 1940	à 1941	à 1942	à 1943	à 1944

Catégorie	2026	2027	2028	2029	2030
Juniors Hommes	2006 - 2009	2007 - 2010	2008 - 2011	2009 - 2012	2010 - 2013
Hommes	1996 - 2005	1997 - 2006	1998 - 2007	1999 - 2008	2000 - 2009
Hommes H1	1991 - 1995	1992 - 1996	1993 - 1997	1994 - 1998	1995 - 1999
Hommes H2	1986 - 1990	1987 - 1991	1988 - 1992	1989 - 1993	1990 - 1994
Hommes H3	1981 - 1985	1982 - 1986	1983 - 1987	1984 - 1988	1985 - 1989
Hommes H4	1976 - 1980	1977 - 1981	1978 - 1982	1979 - 1983	1980 - 1984
Hommes H5	1971 - 1975	1972 - 1976	1973 - 1977	1974 - 1978	1975 - 1979
Hommes H6	1966 - 1970	1967 - 1971	1968 - 1972	1969 - 1973	1970 - 1974
Hommes H7	1961 - 1965	1962 - 1966	1963 - 1967	1964 - 1968	1965 - 1969
Hommes H8	1956 - 1960	1957 - 1961	1958 - 1962	1959 - 1963	1960 - 1964
Hommes H9	1951 - 1955	1952 - 1956	1953 - 1957	1954 - 1958	1955 - 1959
Hommes H10	1946 - 1950	1947 - 1951	1948 - 1952	1949 - 1953	1950 - 1954
Hommes H11	1941 - 1945	1942 - 1946	1943 - 1947	1944 - 1948	1945 - 1949
Hommes H12	à 1940	à 1941	à 1942	à 1943	à 1944

Les organisateurs utilisant des catégories par tranches de dix ans sont tenus de respecter la même règle de séparation des années de naissance que dans la liste ci-dessus.

2.2 Classement par points

Lors de chaque course de la Swiss Loppet, des points de classement sont attribués aux 30 premiers classés. Ce principe vaut tant pour le classement par catégories que pour le classement général (avec chaque fois une catégorie femmes et hommes).

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1.	100	11.	24	21.	10
2.	80	12.	22	22.	9
3.	60	13.	20	23.	8
4.	50	14.	18	24.	7
5.	45	15.	16	25.	6
6.	40	16.	15	26.	5
7.	36	17.	14	27.	4
8.	32	18.	13	28.	3
9.	29	19.	12	29.	2
10.	26	20.	11	30.	1

A partir du 30e rang, chaque participant qui passe la ligne d'arrivée et est classé reçoit 1 point.



2.3 Notation

2.3.1 Classement intermédiaire

Un classement intermédiaire est établi après chaque course et publié sur le site Internet de la COC (www.swissloppet.ch).

2.3.2 Classement final

Le classement final provisoire est immédiatement établi et publié après la dernière course. Les réclamations doivent être communiquées à Swiss-Ski dans un délai de 14 jours suivant la publication du classement final provisoire.

Seuls les participants ayant disputé au moins deux compétitions sont pris en compte dans le classement final.

2.3.3 Résultats radiés

Le classement de la Swiss Loppet n'applique pas le système des résultats radiés, ce qui signifie que tous les points de classement engrangés tout au long de la saison sont comptabilisés.

2.4 Distinction

Les six premiers du classement général femmes et hommes se voient remettre une médaille et un prix spécial. Les trois premiers de chaque catégorie du classement général reçoivent une distinction à la fin de la saison.

La remise des prix se déroule dans le cadre de l'Assemblée des délégués de Swiss-Ski.

Les 10 premiers de chaque catégorie sont conviés à la remise des prix. Les concurrents qui ont droit à un prix reçoivent une invitation personnelle.

Les prix ne seront distribués qu'à ceux qui participent à la remise des prix et ne seront pas envoyés.

3. Swiss Loppet Finisher:in

Des prix attractifs seront tirés au sort parmi tous les coureurs ayant participé à au moins deux courses Swiss Loppet au cours de la même saison.

4. Swiss Loppet Gold Member

4.1 Condition préalable

Pour devenir « Swiss Loppet Gold Member », il faut avoir participé à toutes* les courses de la Swiss Loppet au cours d'un hiver. Les courses qui ne se sont pas déroulées ne sont donc pas prises en compte dans le classement.

* Si une course est déplacée à la même date qu'une autre course, une seule de ces courses doit être disputée et saisie en conséquence.

4.2 Distinctions

Après avoir participé à la dernière course de la Swiss Loppet de la saison, tous les participants qui ont participé à toutes les courses seront contactés par Swiss-Ski par e-mail. Les participants réussis recevront une invitation à la cérémonie de remise des prix qui aura lieu lors de l'assemblée des délégués de Swiss-Ski.



En signe de reconnaissance, le/la Swiss Loppet Gold Member reçoit :

- un gilet fonctionnel Swiss Loppet Gold Member (merci d'indiquer la taille lors de l'envoi du passeport, XS, S, M, L ou XL)
- le certificat de félicitations Swiss Loppet Gold Member, avec le nom, le prénom, l'année de naissance, l'année et la liste des courses disputées.

5. Swiss Loppet Member

5.1 Condition préalable

Pour devenir "Swiss Loppet Member", il est nécessaire de participer à toutes les courses de "Swiss Loppet" au moins une fois, cela pouvant se faire sur plusieurs années.

5.2 Distinctions

Après avoir terminé la dernière des onze courses, la participante ou le participant doit contacter Swiss-Ski par e-mail, de préférence en précisant l'année de participation à chaque course. Les participants réussis recevront un certificat de félicitations comprenant leur nom, prénom, année de naissance et la liste des courses correspondantes avec l'année.